



Relevé d'Identité Bancaire



Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP GERS
2 PLACE JEAN DAVID BP 80302
32007 AUCH CEDEX

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000139513U	87

Cadre réservé au destinataire du relevé

SCP MARIE LAURE BEAUDRAN HUISSIERS DE JUSTICE
34 RUE VICTOR HUGO
32300 MIRANDE

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR0840031000010000139513U87

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.



Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP GERS
2 PLACE JEAN DAVID BP 80302
32007 AUCH CEDEX

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000139513U	87

Cadre réservé au destinataire du relevé

SCP MARIE LAURE BEAUDRAN HUISSIERS DE JUSTICE
34 RUE VICTOR HUGO
32300 MIRANDE

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR0840031000010000139513U87

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.



Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP GERS
2 PLACE JEAN DAVID BP 80302
32007 AUCH CEDEX

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000139513U	87

Cadre réservé au destinataire du relevé

SCP MARIE LAURE BEAUDRAN HUISSIERS DE JUSTICE
34 RUE VICTOR HUGO
32300 MIRANDE

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR0840031000010000139513U87

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.